



POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Le CAUE du Nord vous aide à mettre
en place les conditions nécessaires à
la réussite de vos projets



CONSEIL
D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD

Découvrir le CAUE du Nord

MUSEAM / JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2023 / LOUVOIR
Table ronde « Quelle valorisation pour les bâtiments industriels du territoire ? »

Une mission d'intérêt public

Qui sommes-nous ?

Les CAUE sont des associations investies d'une mission d'intérêt public, le législateur ayant affirmé que :

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.»

En conséquence... des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués.»

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 - Article 1



Une mission d'intérêt public

Qui sommes-nous ?

« Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de **développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public** dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

Il contribue à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels.

Il fournit les informations et conseils propres à assurer la qualité architecturale aux personnes qui désirent construire.

Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.»

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 - Article 1



Une mission d'intérêt public

Qui sommes-nous ?

Le CAUE est :

- un **organisme privé** chargé d'une mission d'intérêt public,
- un outil de la **solidarité** des collectivités territoriales,
- une **association ouverte** à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie,
- un **lieu du débat** sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

Le CAUE n'est pas :

- une administration,
- un maître d'oeuvre,
- un bureau d'études,
- un organisme financeur.

Charte de Béziers - 1990



Une mission d'intérêt public

Création

Sur le fondement de la volonté du Département du Nord, il a été créé en date du 1^{er} juillet 1979 dans le département du Nord, une association dénommée « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement » dans le but de **promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement** avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales.



Une mission d'intérêt public

Gouvernance

Président : M. Michel PLOUY, Conseiller départemental du Nord (canton d'Armentières) (élu parmi le collège des représentants des collectivités locales)

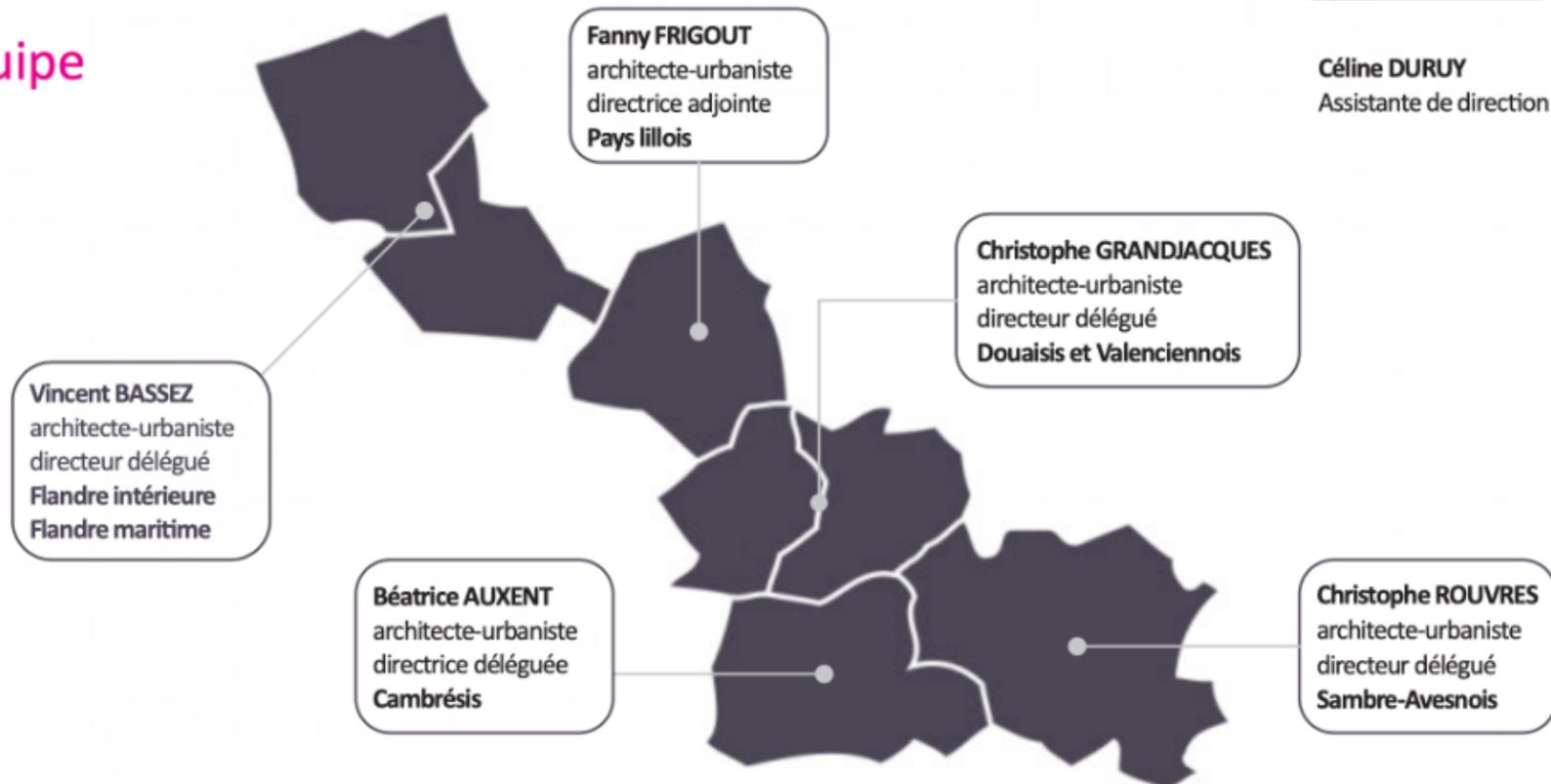
Le Conseil d'administration est composé de :

- 4 représentants de l'Etat (DDTM | UDAP | Éducation nationale)
- 6 représentants des collectivités locales (Conseillers départementaux)
Armentières | Lille 1 | Lille 6 | Maubeuge | Avesnes-sur-Helpe | Marly
- 4 représentants des professions concernées
Architectes (CROA) | Urbanistes (ARUNPP HdF) | Paysagistes (FFP HdF) | Promoteurs (FPI Région Nord)
- 2 personnes qualifiées (Société Géologique du Nord | Association Mind Mapping pour tous)
- 6 membres élus au scrutin secret par l'assemblée générale
Bergues | Bouvignies | Capinghem | Eppe-Sauvage | Méteren | Ors



Une mission d'intérêt public

Equipe



Chargé.e.s de mission

Anne BRAQUET
paysagiste

Claire DEWISME
assistante d'études

Corine GAUTHIER
comptabilité - contrôle de gestion

Aurélien SEBERT
géomaticien-développeur

Vincent LEVIVE
ingénieur-écologue

Delphine LEMANSKI
assistante d'études

Vianney HAEUW
Information-Documentation

Clément TERRIER
assistant d'études

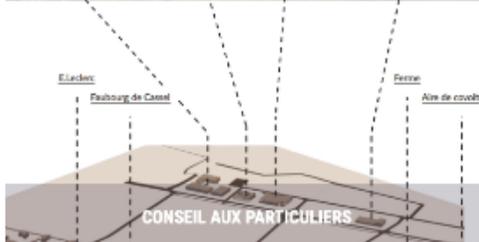
Une dynamique de projet

LE CAUE ACCOMPAGNE LES PROJETS

LE CAUE CONTIBUE AU DÉBAT PUBLIC

LE CAUE DIFFUSE LES EXPÉRIENCES

LE CAUE FACILITE LES COOPÉRATIONS



TERRITOIRES CRÉATIFS

SAISON CULTURELLE

ÉDITIONS « UN AUTRE REGARD »

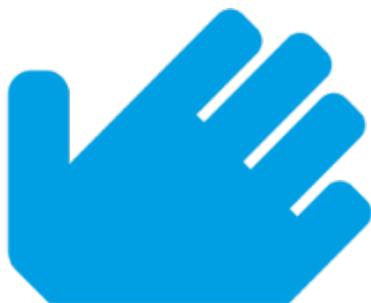
S-PASS TERRITOIRES

Une démarche collaborative

FÉDÉRER

LES ACTEURS DU CADRE DE VIE

MAISON DU PROJET
DÉBAT PUBLIC
DYNAMIQUE DE PROJET



ACTEURS

RÉENCHANTER

L'HABITAT ET LES LIEUX DE VIE

HABITAT
EQUIPEMENT
ESPACE PUBLIC



HABITAT

REFONDER

LES VILLES ET LES BOURGS

VILLE NATURE
VILLE PRODUCTIVE
VILLE PATRIMOINE



VILLE

CONSTRUIRE

LES PAYSAGES DE DEMAIN

PAYSAGE DE NATURE
PAYSAGE PRODUCTIF
PAYSAGE DE CULTURE



PAYSAGE